

**Zeitschrift:** L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages  
**Band:** 1 (1907-1908)  
**Heft:** 3  
**Rubrik:** Chez nous

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

toute autre préoccupation. Nombre d'écrivains — Anatole France, P. et V. Margueritte, A. Charpentier, pour ne parler que des Français — font chorus avec les travailleurs et leur apportent l'appoint de leur talent. Aussi la bataille sera-t-elle de plus en plus furieuse.

VALENTIN GRANDJEAN.

## CHEZ NOUS

**Les tailleuses et couturières se réveillent** à La Chaux-de-Fonds. Elles ont, au nombre d'une soixantaine, signé leur adhésion au syndicat en formation.

Mes amies m'écrivent que, la semaine prochaine, une réunion générale aura lieu, dans laquelle un camarade parlera de la nécessité d'une entente parmi les collègues travaillant aux vêtements. Certainement les chaux-de-fonnières arriveront les premières à une amélioration dont nous aurions toutes tant besoin !

Du reste, elles la méritent, car elles sont autrement énergiques et intelligentes que nous, Bernoises, qui nous sommes laissé devancer par nos patronnes.

Oui ! Figurez-vous que, l'autre semaine, celles-ci se sont réunies pour écouter le discours d'un monsieur qui joue un rôle dans le monde réactionnaire des épiciers ou artisans — je ne me rappelle jamais les noms allemands — enfin, d'un gros monsieur qui leur parla de la nouvelle loi bernoise pour les ouvrières.

C'était évidemment pour en faire des ennemies de cette loi qui, si elle était appliquée, nous donnerait, à nous, pauvres esclaves d'ateliers, une certaine protection légale.

Pas mal ! nos patronnes qui se réunissent pour nous combattre avant que nous ayons songé à nous réunir et à nous connaître une seule fois.

Comme leçon c'est bien, et non seulement pour les ouvrières de notre métier ! Cela nous apprendra que toute protection légale est absolument nulle, an-

nihilée si nous n'avons pas une organisation à nous. La leçon sera bonne, mais douloureuse.

Une couturière de la ville de Berne.

**Le Syndicat des chocolatiers de Serrières a passé par sa première épreuve.** Vous vous rappelez que, pour l'étouffer, la direction avait congédié « quelques meneurs ». Le syndicat, menacé, est entré en relations avec le président de la Ligue sociale d'acheteurs en Suisse, le professeur Brunhes, de Fribourg, qui s'est offert pour servir d'intermédiaire entre patrons et ouvriers.

Au reste, lors de la fondation de la Ligue d'acheteurs, les ouvriers syndiqués, et spécialement les ouvriers de l'alimentation, avaient protesté contre le fait que la fabrique Suchard figurait sur la liste blanche.

La Fédération suisse de l'alimentation estime — et nous aussi — que ne devraient être recommandées comme ayant de bonnes conditions de travail que les maisons où une organisation syndicale peut contrôler la production et les conditions de travail à chaque instant.

Tout autre contrôle est illusoire.

M. Brunhes a du reste su en convaincre la direction de Serrières, car celle-ci a consenti à un compromis : pourvu que la commission ouvrière existât, et que les ouvriers congédiés s'adressent à elle, ils seraient tous réengagés.

Bon ! Le syndicat a écrit la lettre, l'a multipliée, et les ouvriers sont tous réintégrés.

L'orage a passé, pour le moment, sans faire de mal.

Et maintenant, le jeune syndicat a gagné du temps pour se consolider. L'orage prochain le trouvera prêt à combattre et à vaincre.

**On ne trouve plus de servantes !** C'est la plainte générale. Chaque jour, les feuilles d'avis sont remplies d'offres d'emplois. Et pas une demande ! Toutes les lamentations ne changeront rien à cet état de choses. Aujourd'hui, les jeunes filles perdent

## PENSÉES

**La femme.** — La femme est, naturellement, l'égale de l'homme mais les coutumes, modes, us font qu'elle lui est inférieure.

Inférieure dans la lutte par ses charges naturelles spéciales, la femme a pris l'habitude d'être domptée et n'aime que celui qui la bat.

\* \* \*

**La folle capitaliste.** — L'homme riche montre toutes ses complications inutiles afin de prouver qu'il a beaucoup d'esclaves faisant pour lui de nombreux gestes inutiles (tapisseries, dentelles, faux-cols), ce qui rend la vie à tous plus difficile, étant donné la diminution des producteurs de l'indispensable.

Comme il a peur de disparaître (car les organes non utilisés s'atrophient et disparaissent), avec les sports le riche fait le simulacre des gestes qu'il ferait s'il voulait la vie pour tous.

Les larbins (artistes accouchant des choses inutiles ou des choses utiles gênantes par complication) et les producteurs, loin de reconnaître cette folie furieuse, en sont eux-mêmes possédés puisqu'ils sont envieux de l'imiter.

**La société logique.** — Pour être conforme à la vie et à la nature, il faut, avant tout, que la société soit plus logique dans son organisation individuelle.

Les conséquences de l'organisation logique individuelle sont la cause indispensable de la libre entente.

Marcel GUÉLIN.

**Une illustration.** — La dernière mode pour messieurs : cravatte en fil d'argent, invention d'un joaillier de Wiesbaden ; prix d'achat : 200 fr. (De la revue *Moderne Kunst*, Berlin.)

Le dernier cri pour dames élégantes : des gants en or, faits à la manière de harnais, richement décorés de pierres précieuses si possible multicolores. Il est coutume de ne porter qu'un seul gant, celui de la main gauche. Mais ce luxe « monomane » vide déjà un portemonnaie assez garni : suivant la qualité de l'or et la quantité de pierres précieuses juxtaposées, le gant coûte de 1200 à 6000 francs (*Moderne Kunst*, Berlin).

Quel embarras pour les gens riches de gaspiller avec goût les fortunes immenses que nous pauvres crève-la-faim leur amassent !

\* \* \*

Nous croupissons tous dans la boue, mais quelques-uns d'entre nous regardent les étoiles. *Oscar Wilde*.

de plus en plus le goût de s'adonner à une occupation qui les rend non seulement servantes, mais *servees*.

Le ménage privé est aujourd'hui un système démodé, suranné.

La seule solution efficace et rationnelle, c'est la *coopérative de ménage* — telle qu'elle existe en Amérique. Ce système, pratique et économique, s'implante d'ailleurs et gagne du terrain partout où se sont développés l'industrie et le prolétariat féminin.

Le travail salarié n'est pas l'idéal — mais pour nous, femmes, c'est un progrès économique immense car il nous fait perdre le goût d'être *servees*.

**Occupons-nous d'Orbe!** Les directeurs de la fabrique de chocolat embauchent de nouvelles ouvrières. Des non-syndiquées, cela va sans dire.

Et, soucieux de la vie intellectuelle de « leurs ouvrières », les directeurs soumettent à chaque nouvelle embauchée une liste d'abonnement pour le *Jaune suisse* ! Notre première pensée était qu'ils le leur payeraient au moins ! Mais non, pas du tout ! C'est aux frais des ouvrières mêmes !

L'argent de messieurs les patrons ne suffit plus pour entretenir le *Jaune*. Il faut qu'il marche fort mal pour que ces messieurs se mettent à faire des abonnés. — Du reste, puisqu'ils se mêlent de la lecture de leur troupeau, nous recommandons vivement à messieurs les directeurs de faire des abonnées à l'*Exploitée* — il est vrai qu'elle peut marcher sans eux, mais cela fera toujours du bien — et c'est moins cher.

Et puis, nous sommes un peu jalouses, vous comprenez ?

**Quelques dames de Neuchâtel** ne trouvant pas de cuisinières ont l'intention de monter une *cuisine commune* et d'engager en commun le personnel nécessaire.

Très bien !

Voyez-vous ces gens qui, des mains et des pieds, se défendent lorsque nous parlons de l'abolition du ménage actuel ! Voilà que les courants économiques les obligent elles-mêmes à faire le premier pas et à réaliser la révolution de l'économie.

C'est très bien !

Ces cuisinières et servantes de la coopérative de ménage ne seront plus des *servees-volontaires* ; elles ne dépendront plus des caprices d'une maîtresse.

Elles deviendront des gens de métier, sachant faire valoir leurs droits matériels et moraux ; elles seront respectées comme tous ceux dont on ne peut se passer.

**Pour créer l'entente nécessaire entre les ouvriers chocolatiers** de toute la Suisse, il serait peut-être utile de convoquer un congrès général où les ouvriers de toutes les fabriques pourraient discuter.

En Suisse allemande, les camarades chocolatiers ont la conviction que, vu le trust suisse des fabricants, les mouvements des chocolatiers devraient s'opérer simultanément et uniformément pour toute la Suisse.

La résistance des sociétés nous force à *intensifier* nos mouvements et à les *étendre*. Qu'en pensent nos camarades chocolatiers de la Suisse romande ?

Préfèreraient-ils peut-être, pour commencer, un congrès romand ?

On pourrait très bien le convoquer et, assurément, la Fédération suisse des ouvriers de l'alimentation serait prête à faire tout le travail nécessaire.

## L'UTILITÉ ET LA NÉCESSITÉ

### du groupement syndical.

Une malheureuse indifférence règne encore parmi un grand nombre d'ouvrières.

Bercées par des illusions, trompées par des préjugés, parfois par la résignation même, elles s'imaginent que leurs maux terrestres seront compensés par une vie meilleure. Voilà comment, consciemment ou inconsciemment, elles causent ainsi un tort immense à leurs camarades, sœurs de combat. Et cependant, comme travailleuses, nous ne pouvons entrevoir un autre sort que celui que nous voudrions bien nous donner. Il suffit pour cela d'entrer et de collaborer dans son organisation syndicale. Nombre d'entre nous diront peut-être qu'il faut laisser ce soin au sexe fort. Mais pour celles qui raisonnent ainsi, nous leur demandons : « Qui veillera sur nous ; qui prendra soin de nos intérêts ? » Ce ne seront certes pas nos patrons.

Par sa situation économique l'ouvrière se trouve, vis-à-vis de son patron, en état d'infériorité. Tandis que ce dernier possède les instruments de travail, machines, usines, etc., l'ouvrière ne possède que sa seule force physique ou cérébrale, ce qui fait que, pour vivre, elle se trouve dans l'obligation de vendre cette force au patron. Celui-ci, parmi la quantité de bras qui se tendent pour obtenir du travail et pouvoir se mettre un morceau de pain sous la dent, choisira toujours, dans son intérêt, celle qui lui vendra sa force physique et sa force cérébrale pour le plus maigre salaire. Mais si l'ouvrière se trouve, vis-à-vis de son patron, dans une situation économique inférieure, et si ce dernier peut à son aise lui imposer ses conditions de travail, cette situation changera lorsque les ouvrières auront compris que leur force réside dans leur union. Car, si elles ne peuvent pas lutter contre le patronat avec les mêmes armes que celui-ci, c'est-à-dire les capitaux, puisqu'elles n'en possèdent pas, elles peuvent tout par l'organisation et le nombre ; car nous sommes, à n'en pas douter, les plus nombreuses.

Nous pouvons donc opposer à la force patronale une force plus puissante encore : la multitude unie et indivisible des travailleurs. Nous ressentons toutes le besoin d'améliorer nos conditions d'existence ; par une même aspiration, par